



Abus de faiblesse?ou pas?que faire

Par **mendez**, le **13/04/2010** à **22:01**

Bonjour,

Bonsoir.

Je voudrais svp avoir quelque petit renseignement.

Ma sœur était avec un homme en couple depuis a peut près 3 ans.

Donc avec de la persuasion et audace et jouant sur les sentiments envers elle et ses filles il a réussi à lui faire prendre des crédits a la consommation car lui ne pouvais plus en bénéficier .

A acheter une voiture

d'occasion.je précise que les crédits sont au nom de ma sœur.

Il lui a fait prendre aussi deux forfait téléphone un pour lui et l'autre pour son fils (oui car cette personne était séparé.).Il y a une semaine

Il et parti avec la voiture que ma sœur avait acheté, mais attention 2 ou 3 jours avant il avait réussi encore une fois à lui faire changer la carte grise pour la mettre a son nom. (C'est mieux si on se marie lui avait t'il dit);et bien sur le crédit et au nom de ma sœur.

Il y a t'il Abu de faiblesse??